

"Pas de Question Sans Réponse" ?

Depuis les dernières élections professionnelles les instances représentatives sur le site de Sochaux / Belchamp ont profondément changé la façon dont chacun de vos élus peuvent vous représenter.

Jusqu'en 2018			Depuis 2019		
Nombre d'élus	Nombre d'heures par mois	Ce qui change	Nombre d'élus	Nombre d'heures par mois	Ce qui change
15 élus titulaires au CE / 15 élus suppléants au CE dont 8 élus titulaires et suppléants CGT	15 heures pour les titulaires	Chaque membre pouvait participer.	35 élus CSE titulaires / 35 élus CSE suppléants, dont 17 CGT.	34 heures par membres titulaires mutualisables avec les suppléants	Seuls les titulaires ou remplaçants de titulaires peuvent participer aux réunions.
73 membres CHSCT dont 24 CGT + 45 Représentants Syndicaux au total dont 9 CGT	15 ou 20 heures suivant les secteurs	- 9 périmètres distincts - Ils s'occupaient spécifiquement de la Santé, la Sécurité et des Conditions de travail.	40 membres dans le CSE au total, dont 8 CGT.	2 heures	- 5 périmètres distincts. - Ils s'occupent désormais de la Santé et la sécurité, la notion de conditions de travail disparaît... - Ces membres font partis des élus du CSE.
65 élus titulaires DP / 65 élus suppléants DP dont 42 élus titulaires et suppléants CGT	15 heures pour les titulaires	1 réunion mensuelle par secteur, avec affichages des questions / réponses obligatoires dans les ateliers de chaque usine du site. Chaque titulaires et suppléants participaient aux réunions.	83 représentants de proximité dont 20 CGT	10 heures	Plus de réunion mensuelle, les réclamations des salariés transmises par les syndicats sont désormais noyées par la direction, qui au CSE, ne discute que des stratégies économiques et sociales de l'entreprise...

Il y a encore vos représentants dans chacune des commissions du CSE, comme c'était le cas en CE pour les activités sociales culturelles, l'égalité professionnelle, la formation, logement et des transports.

La CGT interpelle régulièrement la direction sur les conditions de travail, sur nos emplois, sur nos salaires et nos droits. Chaque mois en CSE, vos questions, réclamations sont défendues par les élus CGT, malgré la volonté de la direction de ne plus vouloir traiter les problèmes sectoriels lors des réunions.

Chaque mois c'est une bataille pour obtenir des réponses écrites de la direction, pourtant la direction prône dans les UEP le « Pas de Question Sans Réponse », cela doit être valable pour tous les sujets, pas seulement ceux qui les arrangent !

Nous vous rendrons compte des questions et réclamations que vous nous avez transmises avant le jour de la réunion ordinaire du CSE et des réponses données par la direction. **N'hésitez pas à interpeller les délégués CGT dans chaque secteur pour faire remonter vos réclamations pour les mois à venir.**

Le 12 juin, la CGT a déposé une centaine de questions et de réclamations au total, pour le prochain CSE ordinaire du 27 juin, vous trouverez dans ce tract les questions générales ainsi que quelques questions spécifiques de secteur.

Projet « Sochaux 2022 »

1. Un point sur la suite des travaux engagés sur emboutissage, et un point détaillé sur les travaux à venir ?
2. Un point sur la suite des déconstructions de bâtiments à venir sur le site de Sochaux et Belchamp ?
3. Les bâtiments et hectares non prévus dans l'organisation du projet Sochaux 2022 seront-ils vendus, loués... ? Et à qui ? Et pour quel montant ?
4. Nous demandons un calendrier précis de la suite des travaux sur le site de Sochaux ?
5. A combien estimez-vous la superficie des surfaces « libérées » ?
6. Nous demandons une présentation chiffrée détaillée du projet Sochaux 2022.
7. Toujours dans le cadre de la restructuration causée par le projet Sochaux 2022, est-il prévu la déconstruction du bâtiment EX02 ?
8. Lors du CE ordinaire du 19 décembre 2018, Mr DUBS (Directeur du site de Sochaux), annonçait en séance vouloir « rendre les surfaces attractives pour des fournisseurs ou d'autres industries qui souhaiteraient s'implanter. Par exemple (pour être concret), nous avons rencontré des entreprises de DIJON, TETRA PAK, qui fabriquent des boîtes en carton... », où en sont les discussions ? Ce sujet est-il toujours d'actualité ?

Nos transports collectifs

9. **La CGT demande la remise en service d'un transport collectif pour les salariés des équipes de nuit, du VSD et de journée et le maintien des transports collectifs pour les équipes de doublage.** Actuellement environ un millier de salariés prennent tous les jours les transports collectifs, ce nombre pourrait augmenter si le nombre de lignes et d'arrêts étaient adaptés à la situation géographique des salariés travaillant sur Sochaux. Ce service, garantit aussi la sécurité des salariés pendant le trajet, aussi les transports collectifs vont dans le sens de la politique environnementale nationale visant à réduire notamment l'émission de CO2 dans l'atmosphère. La décision de supprimer les transports collectifs à l'horizon 2022, annoncée lors du CSE ordinaire du 28 mars, prise uniquement sous-prétexte d'accroître la flexibilité horaire dans chaque secteur, alors qu'en réalité cette décision aura un impact négatif sur le déplacement des salariés pour venir travailler.

- Comment feront les salariés n'ayant pas le permis de conduire ?
- Comment feront les salariés n'ayant pas de véhicule pour venir au travail ?
- Comment feront les salariés qui n'ont pas les moyens financiers d'utiliser leur propre véhicule ?...

Une consultation des salariés a débuté sur ce sujet, ci-dessous, **une première partie** des réclamations et doléances des salariés, ils attendent une réponse pour chacun des points énoncés ci-dessous :

- ➔ « Supprimer les transports c'est inadmissible, on a besoin des bus pour se déplacer. C'est notre moyen de nous déplacer,
- ➔ 50 minutes depuis Mandeuve, Trop Long !
- ➔ Faurecia ligne 25, beaucoup de difficultés car pas de mobilité,
- ➔ Trajet long, risque d'accident après une journée de travail, danger sur la route l'hiver,
- ➔ Trop long, se lever trop tôt,
- ➔ Trop cher le carburant,
- ➔ Perte d'argent pour l'essence et trop de temps dans les bus.
- ➔ Lever beaucoup plus tôt, plus de temps passé dans le bus, donc plus de fatigue,
- ➔ Le transport de bus abuse de passage rallongé de Belfort à Sochaux, au lieu qu'on faisait 25 minutes, maintenant le bus met 1h20 !
- ➔ Je vous demande de garder les lignes de transport, de ne pas les supprimer,
- ➔ Il faut garder les lignes à tout prix et penser au gens qui n'ont pas le permis ou de voiture, et les horaires sont de plus en plus tôt, rentrer à la maison plus tard et le trajet trop long,
- ➔ A36, je n'ai pas de voiture comment je fais pour en acheter une s'il n'y a pas de bus, je me retrouve au chômage ?
- ➔ Pas d'accord pour la suppression des bus,
- ➔ Linge n°11, 10 minutes de trajet à faire pour prendre mon bus pour venir galérer ici !

- ➔ *Je prends le bus car ne n'ai pas d'autres moyens de locomotions pour travailler Belfort-Montbéliard,*
- ➔ *Secteur Embout, ligne 25B, oui pour le maintien des bus,*
- ➔ *Ligne n°13, temps de travail allongé, perte de salaire en utilisant la voiture, je monopolise la voiture alors que ma femme en a besoin,*
- ➔ *Ligne 24B, Beaucoup d'embauchés seront impactés, pas seulement les intérimaires. Il n'y aura pas assez de co-voiturage possible,*
- ➔ *Peinture, je trouve cela inadmissible une telle décision et en plus ça pénalise les employés,*
- ➔ *Ligne 23, je n'ai pas les moyens d'acheter une voiture pour venir travailler,*
- ➔ *Ligne 11, j'habite Melisey et quand il n'y aura plus de bus, la direction ne doit pas croire que je paierai 400€ par mois en essence pour venir au boulot,*
- ➔ *Ligne 23, une seule voiture donc besoin du transport (bus),*
- ➔ *Ligne 23, On veut encore des bus mais pas d'horaire trop long et beaucoup de personnes n'ont pas une voiture,*
- ➔ *Ligne 13, la suppression des bus augmente les voitures sur la route et les risques d'accident et de fatigue supplémentaire. ».*

La consultation n'est pas terminée, évidemment la CGT transmettra à la direction les prochaines réclamations des salariés.

- 10.** Comment feront les salariés du site de Siedoubs pour venir travailler bénéficiant actuellement des transports collectifs, si ceux-ci sont supprimés ?
- 11.** Est-il prévu un accord ou convention avec EVOLITY, OPTYMO...pour le transport collectif des salariés dans les mois ou années à venir ?

Concernant les places de parking sur le site de Sochaux

- 12.** Un point sur le nombre de places « mobilité réduite » pour chaque secteur ?
- 13.** Dans certains secteurs, comme peinture notamment, ces places sont inexistantes, quand cela sera-t-il fait ? En attendant comment doivent faire les salariés concernés ?
- 14.** Avec le temps, et les différentes réorganisations, les marquages des places de parking s'effacent ou ne sont plus adaptés, est-il prévu de refaire des marquages au sol sur les parkings du site de Sochaux ?

Les locaux communs

- 15.** Depuis quelques mois, les salariés se plaignent régulièrement des sanitaires dans les ateliers du site, soit ils sont bouchés, soit ils sont condamnés et leur nombre ne suffit pas, ou encore des odeurs nauséabondes se dégagent de ceux-ci, on peut constater depuis la réduction des prestations de services des entreprises concernées que ces problèmes sont de plus en plus récurrents et se généralisent dans tous les ateliers, comme par exemple en Peinture, au Ferrage, au Montage, mais aussi au restaurant, dans le bâtiment EX02, et dans certaines zones de CPL Montage, les mandats de chacun de ces secteurs remontent ces problèmes régulièrement aux différentes hiérarchies, mais rien ne change, quand allez-vous mettre les moyens financiers afin de résoudre ces problèmes que les salariés subissent au quotidien ?
- 16.** Le problème remonté sur les sanitaires est le même que pour les fontaines à eau dans tous ces secteurs, on peut constater que les filtres ne sont pas toujours remplacés, l'entretien n'est pas fait régulièrement, et certaines ne sont même pas branchées, nous demandons un plan d'entretien général des toutes les fontaines à eau du site, délai ?
- 17.** Pourquoi dans plusieurs bâtiments comme par exemple au M33, l'EX02, il n'y a plus d'eau dans les réseaux sprinkler (réseau incendie), faut-il qu'il y arrive un incendie pour se poser des questions ?

Concernant les déclics

- 18.** Pouvez-vous rappeler la règle d'attribution pour les primes et les bons d'achats ? Par exemple, sur 100 déclics effectués, combien de déclics à 1500€ ?
- 19.** Quel est le délai entre la validation d'un déclic avec bon d'achat, et l'obtention du bon d'achat ? Est-ce normal qu'en peinture notamment certains salariés attendent leurs bons depuis plus de 6 mois maintenant ?
- 20.** Pourquoi les salariés n'ont pas le double des déclics qu'ils ont effectués ? Sans ceux-ci il est compliqué de savoir lesquels sont traités.

Salaires et primes

21. Avec un nouveau record de ventes mondiales, les salariés n'ont aucune raison de continuer les sacrifices, sacrifices qui durent depuis déjà trop longtemps, les primes, même si elles sont attendues par les salariés, pour combler leur découvert, régler des factures onéreuses, ou simplement s'autoriser des activités et loisirs dont ils ne peuvent pas se permettre durant toute l'année, celles-ci ne permettent pas de cotiser pour la retraite et demeurent imposables ! Prime que nous payons donc largement, aussi par le biais de la dégradation de nos conditions de travail, mais aussi par le sacrifice de nos vies privées avec la flexibilité des horaires.

Pour cela il nous faut de réelles augmentations de salaire, ainsi que le déblocage des évolutions de carrière avec un salaire minimum à 1800€ brut, intégrant une évolution tout au long de la carrière.

Nous demandons aussi que les primes d'intéressement et son complément et de participation soient intégrées dans le salaire de base, seul celui-ci étant pris en compte dans le calcul des retraites.

Aussi les compteurs de modulation ont un réel impact négatif sur les salaires pour tous les salariés, nous revendiquons la suppression des compteurs modulation, ainsi que le paiement à 100% des heures supplémentaires majorées à leur taux antérieur de 45%.

La CGT demande aussi que soit remis en place :

- La Prime d'Evolution Garantie pour les salariés de plus de 20 ans d'ancienneté,
- La Subrogation des indemnités de la sécurité sociale en cas d'arrêt maladie,

Mais aussi :

- Le paiement des heures supplémentaires à 100%,
- Le rattrapage des salaires sur les 6 dernières années,
- Une augmentation de salaire générale de 400€ pour tous, montant résultant d'une demande de plus de 2200 salariés sur le site.

Concernant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes

Les indicateurs de la direction démontrent que les femmes sont cantonnées dans les plus bas salaires pour toutes les catégories sociales professionnelles de l'ouvrière au cadre supérieur.

Nous demandons qu'il y ait un rattrapage pour les femmes qui n'ont pas eu d'évolution salariale, sur ce sujet, une enveloppe budgétaire minimale spécifique exceptionnelle était normalement destinée à la correction des écarts identifiés en défaveur des femmes, cette disposition devait être reconduite à défaut de régularisation de l'ensemble des situations constatées, nous vous demandons donc d'ajouter ce point à l'ordre du jour avec le détail des montants attribués.

Concernant le congé parental d'éducation : La CGT demande que les avantages liés à l'ancienneté soient pris en compte entièrement.

22. Nous demandons un point détaillé sur le paiement des jours fériés au salariés intérimaires.

Emploi – effectifs

23. Un point détaillé et non une vague proportion 50/50, sur les motifs de recours des contrats de missions intérimaires détaillés par UR, pour le mois de mai et juin 2019 :

- Remplaçants d'absents ?
- Accroissement temporaire d'activité ?
- Contrats d'insertion ?

24. La CGT demande une information sur le nombre de salariés intérimaires qui viennent travailler pour PSA, depuis plus de 10 ans ?

25. La CGT demande une information sur le nombre de salariés intérimaires qui viennent travailler pour PSA, depuis plus de 5 ans ?

26. La CGT demande une information sur l'absentéisme à ce jour et les prévisions d'effectifs pour y pallier ?

27. Secteur Peinture, des mesures d'air et des tests sur le bruit ont été effectués dans ce secteur, est-il prévu un retour détaillé, chiffré et précis (feuille de relevé de l'entreprise ayant effectuée ces tests) de ces analyses en CSST puis en CSE ?

28. Secteur Peinture, les produits acryliques génèrent de fortes odeurs, quelles mesures avez-vous prévus de mettre en place ? Sont-ils nocifs à la santé des salariés, quels tests ont été effectués afin d'en évaluer le degré de risque ?

Dès la 1^{ère} semaine de juillet nous vous apporterons les réponses de la direction...